

Pour voir les Ehpad évoluer, le terrain doit continuer à "se retrousser les manches"

Article 15/09/2022



De gauche à droite: Didier Sapy, Muriel Jamot, Luc Broussy, Cécile Courrèges et Marc Bourquin aux Assises des Ehpad le 13 septembre 2022. Photo: Patrick Dagonnot/EHPA

Pour contrer l'inertie politique, les professionnels du grand âge eux-mêmes doivent continuer, comme ils le font depuis quelques années, à impulser des initiatives positives pour ouvrir la voie. C'est le message qu'ont passé plusieurs représentants phares du secteur aux Assises des Ehpad, en revenant sur les 25 dernières années et sur le cap à prendre.

Petit regard dans le rétro pour les Ehpad: leurs Assises nationales ont permis le 13 septembre de balayer leur évolution depuis 1997 avec des intervenants familiers du secteur. Une année pas prise au hasard, qui correspond à la naissance du Mensuel des maisons de retraite (l'organisateur de l'événement).

Luc Broussy, le directeur du Mensuel, animait la table ronde en tant qu'acteur de ces 25 dernières années comme délégué général du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa) au début des années 2000, auteur de plusieurs rapports, et aujourd'hui président de France Silver Eco.

Il a commencé par questionner la salle: "depuis 25 ans, les Ehpad ont-ils fait des progrès considérables ou continuent-ils de se dégrader faute de moyens?", la première option récoltant une majorité de suffrages sur une centaine de répondants.

L'évolution des relations avec les tutelles a été jugée de manière moins dithyrambique, avec un score serré entre ceux qui pensent qu'elles se sont améliorées et les autres qui les estiment encore compliquées...

Il est ensuite revenu 25 ans en arrière: la loi du 24 janvier 1997 a permis de reconnaître le risque dépendance, instauré une tarification ternaire, la contractualisation -via les conventions tripartites-, et une évaluation de la dépendance, avec les outils Aggir et Pathos, a égrené Luc Broussy. Puis arriva la décennie "charnière" qu'ont représenté les années 2000 avec, pêle-mêle, la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2001, la loi 2002-2, la naissance de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en 2004 et celle des ARS en 2009.

La canicule de 2003, "plus grand drame et plus grande chance"

Mais c'est bien la canicule de 2003, "événement sanitaire" certes "gravissime", qui a permis d'accélérer les moyens pour le grand âge, a rappelé Muriel Jamot, actuellement directrice déléguée aux personnes âgées à l'hôpital Simone-Veil d'Eaubonne-Montmorency (Val-d'Oise), mais qui a été adjointe puis responsable du médicosocial à la Fédération hospitalière de France (FHF) dans les années 2000, avant d'intégrer la Croix-Rouge.

À commencer par le Plan solidarité grand âge (PSGA) de l'alors ministre délégué aux personnes âgées, Philippe Bas. Un plan qui n'était par essence certes "pas une loi", mais qui a permis des actions concrètes, a commenté Luc Broussy, saluant aussi ces années-là la succession des plans Alzheimer puis maladies neurodégénératives.

Tout cela dans un contexte d'âge d'or pour la médicalisation avec des Ondam [objectifs nationaux de dépenses d'assurance maladie] personnes âgées culminant alors "à 12 ou 13% par an", a rappelé Marc Bourquin, passé par les cabinets de deux ministres chargés des personnes âgées, l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France, et aujourd'hui conseiller stratégique à la FHF.

"La canicule a été à la fois notre plus grand drame et notre plus grande chance", a abondé Didier Sapy, directeur de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), reconnaissant la manne financière de l'époque, pas forcément sous la forme de "moyens nouveaux" mais aussi de "transferts de charges".

"On ne s'en est pas rendu compte pendant, on était dans l'opérationnel, mais [les années 2000] sont une période qui a été extraordinaire, en termes d'évolution, à tous les niveaux", notamment "la qualité". Pour signer les conventions tripartites, "on se mettait autour de la table, on parlait de projets, on se projetait sur cinq ans en partenariat avec les autorités, la relation était complètement différente, c'était presque du vrai CPOM [contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens]", a-t-il ironisé, ces contrats nés par la suite avec la loi "vieillissement" accusant depuis <u>un retard à l'allumage</u> et <u>suscitant de la défiance</u>.

Même si elle appelait une suite qui ne vint pas, cette loi "vieillissement", en 2015, a constitué le point d'orgue de la période.

D'une époque où les pouvoirs publics étaient "moteurs" à une ère où "le terrain bouge"

Depuis 2016, la période se caractérise par "l'habitude" prise par le secteur "que le grand soir de la dépendance et de la grande loi est un mythe", a résumé Luc Broussy.

"À un moment donné, il y a une forme d'impuissance publique, d'impuissance politique, où on a l'impression que rien n'avance: mais ce qui n'avance pas, c'est cette grande loi, parce que le reste, cela avance", a-t-il fait remarquer.

Ainsi, sur les cinq dernières années, s'est ouverte "une période où on attend une loi qui n'arrive pas" alliée à "une série de malaises médiatiques, qui ne datent pas de cette année", jusqu'à "la crise sanitaire" suscitant un grand espoir de changement, "comme avec la canicule"... alors que ce n'est pas forcément le cas, a commenté le directeur d'EHPA.

Lors des Assises, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, a notamment crispé les fédérations en annonçant <u>une nouvelle feuille de route pour mai 2023</u> prenant la forme d'une nouvelle concertation qui ne dit pas son nom.

Comparativement aux années 2000, désormais, les choses "avancent mais différemment". Elles avancent "d'abord grâce à vous", a assuré Luc Broussy aux congressistes, citant l'exemple de "l'Ehpad plateforme" dont les directeurs d'Ehpad n'ont pas attendu la concrétisation nationale par décret pour la mettre en oeuvre sur le terrain.

"L'époque où les pouvoirs publics étaient moteurs et les fédérations suivaient ou pas" a laissé place à l'inverse à la période où "le terrain bouge et le législateur essaie de courir derrière les innovations", a-t-il résumé.

Des Ehpad oscillant entre "héros" et "zéros"

Aujourd'hui, pour Marc Bourquin, les Ehpad "sont sortis de l'invisibilité", même s'ils sont "un peu devenus le mauvais objet".

"On a besoin de faire entendre dans l'opinion que dans un grand nombre d'Ehpad, il s'y passe aussi des choses positives, pour être attractifs pour les professionnels", a poursuivi le représentant de la FHF.

Pour Didier Sapy, "le secteur a toujours été gouverné par l'émotion et on a toujours oscillé entre être considérés comme des héros et des zéros, tout ou rien, et ce n'est jamais très bon", a-t-il jugé, prenant les exemples des crises Covid puis Orpea.

Le directeur de la Fnaqpa constate "une forme de stagnation depuis quelques années" où "on a l'impression qu'on n'est plus que dans le 'dire' ou dans 'l'écrire'" et plus du tout dans le "faire'".

Selon lui, "la question n'est pas celle de la loi". En phase avec Muriel Jamot, il a rappelé que "quand cela a avancé, c'est parce qu'il y avait des plans, et si les plans marchaient, c'est parce qu'il y avait de l'argent", mais "c'est aussi parce que c'était des plans d'action", a-t-il souligné, déplorant l'ère des "concertations", de la "démocratie participative", des "conventions citoyennes" et des "parcours" à tout-va.

"On sait tout ce qu'il faut faire, mais on ne sait plus faire, on ne fait plus. Je ne sais pas si ce qui nous manque est une loi ou un plan d'action." "Le mérite de la loi est qu'elle s'inscrit dans un débat parlementaire annuel et oblige les gouvernants à une application. Le plan d'action [lui], peut s'arrêter du jour au lendemain. Mais quand on a eu des plans d'action, PSGA ou Alzheimer, ils ont marché. Ils ont été faits. Je veux donc bien un plan d'action. Je me fiche que ce soit cela ou une loi, mais je veux de l'action", a-t-il martelé.

"On est enferrés dans des problématiques émotionnelles [...] on est maintenant <u>sous l'oeil du contrôle</u> et du 'présumé coupable' de tous les maux dans le secteur", ce qui selon lui n'incite pas les pouvoirs publics "à mettre de l'argent".

Pour sortir du marasme, "il faut qu'on transforme, nous, les émotions que suscite notre secteur en émotions positives pour avoir enfin des plans d'actions qui tiennent la route", a suggéré Didier Sapy.

Muriel Jamot aussi a encouragé le terrain à "se retrousser les manches", estimant le secteur "à un tournant". "À une époque, le tournant venait aussi du terrain, on n'a pas attendu l'évaluation sociale et médico-sociale pour faire de la qualité et des référentiels", a-t-elle illustré.

Saluant, depuis 20 ans, des améliorations sur la médicalisation et l'architecture des Ehpad, l'ex-professionnelle de la FHF et de la Croix-Rouge a mis un bémol sur "le volet relationnel, accompagnement à la vie sociale des résidents", faute de "financements" adéquats. Elle a aussi cité "des progrès à faire sur la prise en compte de la parole et des attentes des personnes âgées" et sur "le modèle des Ehpad" qui est "à repenser".

"Personne n'a envie de se projeter en Ehpad, ce qui veut bien dire que le modèle construit", malgré ses améliorations, "ce n'est pas ça", a-t-elle poursuivi, plaçant beaucoup d'espoir sur les futurs "Ehpad plateformes", avec "une logique de filières et une vraie possibilité de choix".

"Ne pas tomber dans l'isolement"

Cécile Courrèges, jeune inspectrice des affaires sociales (Igas) dans les années 2000, devenue directrice de deux agences régionales de santé (ARS), puis conseillère autonomie de l'alors premier ministre Jean-Marc Ayrault, et directrice générale de l'offre de soins (DGOS), a de son côté appelé à "garder à l'esprit le chemin parcouru ces dernières années" et à "ne pas désespérer".

"Au-delà du sujet 'loi ou plan', fondamentalement, beaucoup de choses se jouent sur le terrain", a-t-elle abondé, évoquant "une image à reconquérir" et alertant sur "le risque de tomber dans l'isolement", à cause "d'un sentiment d'être parfois les mal-aimés".

"Le médico-social n'a rien à gagner à se construire de façon trop séparée du reste d'un écosystème territorial qui doit chercher à construire différentes réponses", a-t-elle formulé, invitant à "travailler ces coopérations".

cbe/ab

Claire Beziau